

PROTOCOLE DE SECURITE DANS LES ACTIVITES A ENVIRONNEMENT CLASSIQUE : ESCALADE SUR SURFACE ARTIFICIELLE (SAE)

DOSSIER D'ECRITURE – PROTOCOLE INTERNE A L'ETABLISSEMENT

CIRCULAIRE N°2017-075 DU 19/04/2017 - BO N°16 DU 20 AVRIL 2017

Collège : Lycée GT Lycée professionnel : LPO :

Nom de l'établissement	
Ville	
N° de RNE	
Adresse mail	
Porteur du projet et qualité	

Projet de l'activité support

APPN en environnement spécifique support du protocole	Escalade en surface artificielle
Type d'enseignement ou dispositif <i>Ex : enseignement commun obligatoire, enseignement facultatif, section sportive scolaire, association sportive, stage APPN...</i>	

Lieu	
Date ou Période envisagée	
Niveaux de classes concernées	
Nombre d'élèves	
Nombre d'encadrants	

Une attention particulière est portée à l'enseignement de l'escalade en environnement classique sur surface artificielle.

Voici une **liste de questions essentielles à valider en équipe pédagogique** avant d'engager cette pratique. Vous les traduirez en réponses opérationnelles au sein d'un projet dûment formalisé et porté à la connaissance de la communauté éducative. Aucune question ne peut être éludée, ni aboutir à une réponse négative, sous peine d'invalider ce protocole.

Le chef d'établissement **vérifie** et **valide** la conformité des protocoles.

Tout changement dans le cadre et/ou la forme de l'intervention amène à revoir le protocole.

Ce document renseigné par vos soins, ainsi que les pièces attendues (précisées ci-dessous dans la colonne « justifications ») constituent le protocole de sécurité à conserver au sein de l'établissement et à adosser au projet d'EPS. Il pourra être demandé par et présenté aux IA-IPR EPS, à tout moment.

	Questions	OUI	NON	Commentaires (à remplir directement dans le tableau)
Pour tout ce qui concerne la période AVANT l'enseignement ou la pratique				
1	La direction de l'établissement et les enseignants d'EPS ont-ils mis en place, si nécessaire, une convention avec le Propriétaire de la SAE pour en établir les conditions d'accès pour l'année à venir			<i>Joindre une copie de la convention.</i>
2	Les enseignants impliqués estiment-ils disposer des compétences nécessaires pour encadrer cette activité ?			<i>Précisez le vécu personnel et/ou professionnel (en temps de pratique et/ou formation) :</i>
3	Vous êtes-vous assuré de la conformité de la structure (certificat de conformité) ? Référence : Norme NF S52-400 Obligation : une fois par an			<i>Joindre le certificat de conformité.</i>
4	Avez-vous consulté le registre des Equipements de Pratique Individuels (EPI) ? Selon la Norme NF S72-701 <i>Exemple de registre en annexe.</i>			<i>Joindre une photocopie du carnet de suivi des EPI.</i>
5	Vous êtes-vous assuré de la conformité et de la praticité des EPI et de la SAE (baudriers, cordes, frein, tapis...) en référence aux normes actuelles ? EPI : Norme NF S72-701 Tapis de bloc : Norme NF p90-311 Tapis avec corde : Norme NF p90-312 https://www.ffme.fr/escalade/page/sae-et-normes.html			
6	Vous êtes-vous assuré de la possibilité d'installer les moulinettes si nécessaire ? Par quel moyen ?			<i>Installation des moulinettes :</i>
7	Le ou les enseignants impliqués dans l'encadrement de la pratique ont-ils suivi une formation aux premiers secours ? OU ont-ils une attestation de formation aux premiers secours à jour ? (Cette formation peut être prise en charge par un formateur PSC1 de l'établissement)			<i>Joindre l'attestation ou une attestation du chef d'établissement au dossier.</i>
8	La démarche de la gestion de crise en cas d'accident a-t-elle été envisagée par l'équipe ? Sera-t-elle envisagée avec les élèves ?			<i>Détails de la démarche :</i>
9	Vous êtes-vous assuré de pouvoir joindre rapidement les secours ? La chaîne d'alerte et premiers secours : 15-18-112-116 n° portable ; kit de premier secours.			<i>Numéro des secours :</i>

PENDANT la période d'enseignement ou de la pratique

<p align="center">7</p>	<p>Avez-vous rédigé un projet pédagogique ? Vous devez établir avec le chef d'établissement les conditions d'encadrement et/ou de non encadrement de l'activité en fonction des différentes caractéristiques (élèves, matériels, SAE, encadrants...). Vous ajouterez à ce projet tous les éléments nécessaires à sa compréhension :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Objectif(s) pédagogique(s). • Nom du/des intervenant(s) : enseignant(s), intervenant(s) extérieur(s) bénévole(s) ou professionnel(s). • Place(s), rôle(s) et responsabilité(s) de tous les intervenants équipés spécifiquement dans le dispositif pédagogique. • Description des conditions d'encadrement des élèves : nombre d'élèves équipés individuellement et contrôlés par l'encadrement (décompté obligatoirement au début, pendant et à la fin de la séquence) et forme de groupement (taille des groupes, nombre de cordées). • Organisation pédagogique (spatiale, temporelle, sociale). • Routines de sécurité concernant : <ul style="list-style-type: none"> ○ La co-vérification ○ Le protocole de validation de l'enseignant (encordement, système de frein et de non-retour au sol). ○ Les zones de travail, d'équipement et de repos ○ Le dispositif permettant d'empêcher le retour au sol lors d'un grimpe en moulinette et du grimpe en tête. ○ La communication du trio (assureur, grimpeur et contre assureur) ○ La gestion du groupe en fonction des rôles et des espaces de travail ○ Le contrôle des niveaux de pratique : de l'assurage et moulinette vers l'assurage en tête ○ VOTRE équipement afin de pouvoir intervenir rapidement <p><i>Dans n'importe quelles circonstances : l'enseignant reste le seul habilité à autoriser l'engagement d'une cordée sur la voie.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Tout éléments permettant de comprendre les choix pédagogiques pour favoriser un engagement raisonné et gradué des élèves, le partir-revenir, sur quels éléments fonder le renoncement éventuel. 		<p><i>Description point par point ou joindre le projet pédagogique complet :</i></p>
<p align="center">8</p>	<p>L'ensemble des protocoles, check-lists de sécurité, consignes, sont-ils rappelés aux élèves en préambule de chaque journée et traduits en consignes et gestes simples sous la forme d'outils opérationnels pour les élèves.</p>		<p><i>Joindre un listing simplifié, opérationnel et spécifique.</i></p>

Pour tout ce qui concerne la période après l'enseignement ou la pratique		
9	<p>Un debriefing ou bilan de fin de séance sera-t-il réalisé par l'enseignant (avec ou sans le concours d'élèves mais sous l'unique responsabilité de l'enseignant) ? Il comprendra à minima :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Décompte du nombre d'élèves. • Bilan des attitudes adaptées (sécurité active et adaptative). • Le degré de maîtrise des élèves (niveau de compétence) et mise en projet à court et moyen terme • Examen qualitatif et quantitatif du matériel (ainsi que les équipements de protection individuels) selon la pratique. 	<p><i>Vous joindrez à ce projet un exemple d'outil pour réaliser ce debriefing.</i></p>

**Engagement des enseignants d'EPS
Pour application d'un accord commun**

NOMS, PRENOMS, Date et Signatures :

Cadre réservé à l'équipe EPS de l'établissement

**Signature du chef d'établissement pour validation
Pour application d'un accord commun**

Date, lieu et cachet de l'établissement :

Cadre réservé au chef d'établissement